



## Fiche de poste Technicien(ne) prévention des inondations

(Diminution de la vulnérabilité et sensibilisation aux risques)

### CONTEXTE LOCAL

---

Le Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières du Val d'Ariège exerce la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) sur une partie du bassin versant de l'Ariège (2250 km<sup>2</sup>) sur deux départements (31 et 09), avec sept intercommunalités adhérentes (158 communes).

Le SYMAR Val d'Ariège suit un plan pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPG), avec une stratégie à moyen terme (2017-2033). Ce programme ambitieux, en faveur de l'amélioration de l'état écologique des cours d'eau du bassin versant de l'Ariège, a engagé dès 2017, la mise en place progressive d'une politique de prévention des inondations. Le syndicat fait de la gestion intégrée et, à ce titre, développe ou poursuit des actions avec l'aide des partenaires et acteurs divers sur le territoire.

Un programme d'études préalable (dit PEP) à un programme d'actions pour la prévention des inondations (PAPI) est en cours depuis le début de l'année 2023 et ce, pour une durée de 3 ans. L'équipe de prévention des inondations est actuellement composée de 3 agents dédiés à temps plein.

Dans ce cadre et jusqu'à fin 2025, le syndicat souhaite renforcer son équipe compte tenu de sa forte ambition à diminuer la vulnérabilité des bâtiments aux inondations. Un(e) technicien(ne) sera recruté à cette fin et à celle de concourir à une sensibilisation sur les sujets que le SYMARVA porte, auprès de différents publics et acteurs socio-économiques de la vallée.

## **DESCRIPTIF DES MISSIONS CONFIEES**

---

Au regard des éléments exposés ci-dessus, les missions qui seront confiées au technicien(ne) seront liées à la mise en œuvre du PEP sur les thèmes suivants :

- ❖ Axe 1 – Concourir à l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque et
- ❖ Axe 5 – Concourir à la diminution de la vulnérabilité aux inondations.

Les missions prévues sont les suivantes :

### **1. Appui à la mission de réalisation des diagnostics de vulnérabilité**

- ✓ Participation à la recherche de volontaires bénéficiaires des diagnostics, avec la participation aux réunions et rencontres diverses pilotées par le coordonnateur du PEP ;
- ✓ Participation et animation possible de réunions publiques ;
- ✓ Contact préalable à la visite du bureau d'études, avec les bénéficiaires des futurs diagnostics ;
- ✓ Relecture et appropriation du rapport de diagnostic ;
- ✓ Restitution du diagnostic aux bénéficiaires ;
- ✓ Accompagnement des bénéficiaires pour la réalisation de demandes de subvention pour des travaux chez des particuliers ou entreprises ou collectivités.

### **2. Appui à la mise en œuvre du plan de communication**

- ✓ Amendement du site internet sur les thèmes suivants :
  - Volet Prévention des inondations : pages d'informations sur le PEP en cours, pages de sensibilisation au risque Inondations.
  - Volet Gestion des milieux aquatiques : rédaction de pages diverses manquantes sur le site, en lien avec nos thématiques de gestion.
- ✓ Réalisation de supports de communication pour développer la culture du risque (par exemple : fiches de bons réflexes à adopter face au risque / lettre d'information spécifique sur les diagnostics de vulnérabilité / fiches pratiques sur divers thèmes à l'attention de divers publics).
- ✓ Animations scolaires ou autres publics sur le volet Prévention des inondations.

### 3. Appui ponctuel à la mise en œuvre d'autres actions portées en interne par le SYMAR Val d'Ariège en collaboration avec les agents du syndicat

Pour l'ensemble de ses missions, le technicien devra assurer des rapports destinés :

- ✓ à la directrice du SYMAR Val d'Ariège qui assure le management hiérarchique ;
- ✓ au coordonnateur du PEP ;
- ✓ aux élus du syndicat.

## **PROFIL RECHERCHÉ**

---

### ❖ **Formation et expérience requises :**

- ✓ Bac +2 à bac +3, avec une formation dans le domaine de la gestion des risques naturels ou de l'hydrologie, hydraulique de surface libre ou géographie-aménagement du territoire ;
- ✓ De l'expérience dans des missions semblables sera apprécié, mais débutant(e) accepté(e).
- ✓ Des connaissances dans les domaines du bâtiment pourraient être utiles.

### ❖ **Compétences et savoirs requis :**

#### ➤ Savoirs de base :

- ✓ Connaissance du cadre réglementaire des collectivités et institutionnel ;
- ✓ Permis B indispensable.

#### ➤ Savoir-faire professionnels et techniques :

- ✓ Connaissance en gestion des risques naturels ;
- ✓ Connaissances en hydrologie / hydraulique de surface libre ;
- ✓ Maîtrise des outils informatiques : suite bureautique et outils logiciels de communication (*Publisher et autres*).

#### ➤ Savoir-être :

- ✓ Capacité d'écoute et sens du contact ;
- ✓ Pédagogue ;
- ✓ Organisé(e) ;
- ✓ Autonome, mais aussi goût du travail en équipe.

### ❖ **Positionnement hiérarchique et relations fonctionnelles :**

- ✓ Poste placé sous l'autorité de la Directrice et du Président ;
- ✓ L'agent travaillera en collaboration étroite avec le coordonnateur du PEP ;
- ✓ Relations de travail régulières avec l'ensemble de l'équipe de prévention des inondations et plus ponctuellement avec le reste de l'équipe.

❖ **Statut salarial et Rémunération :**

- ✓ Type de Contrat : CDD de droit public de 1 an renouvelable 6 mois (pour une possible durée totale de 18 mois).
- ✓ Catégorie : Technicien Territorial.
- ✓ Rémunération : selon grille indiciaire du cadre d'emploi des techniciens territoriaux + régime indemnitaire (RIFSEEP) et donc variable selon l'expérience.
- ✓ Action sociale : adhésion au CNAS, participation de l'employeur à la mutuelle et à la prévoyance.
- ✓ Lieu de travail : siège du SYMARVA à Foix (09000).
- ✓ Déplacements à prévoir pour réunions extérieures et travail sur le terrain, avec un véhicule de service.
- ✓ Réunions et animations ponctuelles en soirée.
- ✓ Travail sur écran et possibilité de travail isolé.
- ✓ Temps de travail : 1607h / an.

## **CANDIDATURE**

---

Adresser votre candidature par voie postale ou électronique (lettre de motivation et curriculum vitae) au plus tard le **vendredi 2 février 2024**, à l'adresse suivante :

M. le Président du SYMAR Val d'Ariège  
14, av de Roquefixade  
09000 FOIX

ou par courriel à :

< [accueil@symarva.fr](mailto:accueil@symarva.fr) >

*Renseignements : Mme Berthelot Directrice du SYMARVA – Tél : 05.61.03.20.04*

❖ **Calendrier de recrutement :**

- ◆ Parution de l'offre semaine 1
- ◆ Date limite d'envoi des candidatures le vendredi 02/02/24 compris.
- ◆ Commission de recrutement le mardi 13/02/24.
- ◆ Date d'embauche prévisionnelle : dès que possible, à partir du 01/03/24.